**Synthèse à partir d’un dossier**

**Méthode**

* Considérations préalables
* Prendre connaissance du dossier
* Analyse des documents
* Le plan détaillé
* Rédaction (introduction, corps et conclusion)

**Exercice**

* Analyse des documents
* Constitution du plan détaillé
* Rédaction (introduction, développement et conclusion)

**Considérations préalables**

Certaines épreuves de français dans des classes postérieures au baccalauréat font appel entre autres à un résumé de synthèse à partir d’un dossier.

Ce dossier peut comprendre des documents variés : essentiellement des textes, mais aussi des images (photos ou dessins), des tableaux chiffrés ou des graphiques… Chaque document apporte une ou plusieurs informations dans ce dossier. Les documents non textuels doivent être interprétés pour les rattacher au dossier.

Le but de l’exercice est :

* de dégager les informations pertinentes et essentielles,
* de les reformuler de manière organisée, tout en respectant les consignes de longueur.

Cet exercice difficile nécessite une méthode précise et éprouvée. Il demande un entraînement préalable.

**Prendre connaissance du dossier**

Lire rapidement les textes sans s’attarder aux détails de façon à déterminer :

* Le thème : de quoi s’agit-il ? quel sujet aborde-t-on ? Par exemple, la mode. Ce thème peut être inscrit dans le libellé du sujet de l’épreuve.
* La **problématique** : à l’intérieur du thème, je dois être capable de reformuler au moyen d’une phrase complète la question à laquelle tente de répondre le dossier. Par exemple : pourquoi la mode a-t-elle une force si contraignante sur nos esprits ? La problématique que je vais avoir à confirmer, rectifier, nuancer, compléter au cours de la lecture des documents, servira de fil conducteur pour la sélection des informations à retenir, de même elle va induire le plan pour présenter ces informations.
* Le document le plus substantiel en rapport avec le thème, celui qui indique donc la problématique probable.

Au cours de cette première lecture, on s’attache à  identifier :

* Tous les indices paratextuels : genre, date de publication, titres…
* Les types de texte : argumentatif, explicatif, narratif, descriptif…
* Le rattachement des documents : historique, littéraire, philosophique, sociologique, psychologique, économique…

**Analyse des documents au moyen du tableau à trois colonnes**

L’utilisation de cette technique facilite :

* Le classement des éléments fondamentaux dans les documents textuels : thèses, arguments avec les exemples qui leur sont rattachés, leurs nuances,
* La distinction entre éléments principaux et secondaires.

En pratique on inscrit sur sa feuille d’analyse et pour chaque document (un seul document par feuille) :

* L’auteur
* Le titre
* La provenance
* La date de publication
* La caractérisation précise et brève du genre et du registre du document.

Sous ces indications, on trace trois colonnes

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Idées générales (IG)** | **Idées principales (IP)** | **Idées secondaires (IS)** |
| thèses | arguments | exemples qui leur sont rattachés, nuances,… |

Par la suite, on gardera toutes les IG et IP. On ajoutera éventuellement quelques IS en fonction des consignes de résumé.

Dans cette phase d’analyse, on veillera à rédiger précisément les IG et les IP en reformulant ce que l’on a compris. Ce sera le canevas de la phase de rédaction.

Je porte dans une des trois colonnes l’idée que j’analyse en la faisant précéder d’un chiffre romain pour les IG, d’un chiffre arabe pour les IP, d’une lettre pour les IS. Je tire un trait sous chaque idée.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Idées générales (IG)** | **Idées principales (IP)** | **Idées secondaires (IS)** |
| I – première IG | 1 première IP | A première IS |
|  |  | B deuxième IS |
|  | 2 deuxième IP | A première IS |
|  |  | B deuxième IS |

**Constitution du plan détaillé**

Je place côte à côte les tableaux d’analyse et je repère les idées communes ou voisines sous la forme I 1  et II 2, ce qui signifie que la première IP de la première IG est voisine de la seconde IP de la seconde IG.

J’établis un plan en indiquant les titres des parties et en reprenant sous chaque partie les regroupements d’IP ou les IP isolées qui conviennent.

* 1re partie
  + I1 et II2
  + I3
* 2e partie
  + I2
  + II1

Mon plan doit à la fois marquer la progression de la démonstration ou de la présentation, les idées à l’intérieur des parties allant du moins important au plus important (progression selon la loi d’intérêt).  
La plupart du temps, j’utiliserai un plan analytique du type :

* Problèmes, causes, solutions
* Ou aspects historiques, économiques, humains
* Ou aspects psychologiques, moraux, philosophiques.

Parfois mais plus rarement, le plan sera dialectique

* Thèse, antithèse, dépassement.

**Rédaction**

**Introduction**

**Quatre éléments :**

* Une phrase d’accroche
* La présentation des documents en utilisant tous les éléments du paratexte repris en tête de chaque feuille d’analyse
* La formulation de la problématique
* L’annonce du plan retenu.

**Corps**

Rédaction à partir du plan détaillé.  
Chaque IP ou groupement d’IP donne un paragraphe.  
On veille à bien lier les paragraphes entre eux par des connecteurs.  
On va à la ligne pour chaque nouveau paragraphe.  
On saute une ligne entre introduction et corps du texte, entre chaque partie, entre corps du texte et conclusion.

**Conclusion**

**Deux éléments :**

* Reprise de l’argumentation avec des termes nouveaux
* Élargissement par ouverture
  + à une question non abordée dans le dossier, (Par exemple : pour un dossier sur la mode, ouverture sur les relations entre mode et culture ou entre mode et appartenance sociale)
  + à un dossier plus vaste que le dossier examiné (Par exemple : pour un dossier sur la mode, ouverture à un dossier sur les rites sociaux)
  + ou par analogie à un thème voisin (Par exemple : pour un dossier sur la mode, analogie avec les phénomènes de groupe).

**Exercice d’application**

**a) Analyse des documents**

**1. Des traditions journalistiques originales**

Le journalisme français a toujours été plus un journalisme d’expression qu’un journalisme d’observation : il accorde la préférence à la chronique et au commentaire sur le compte-rendu et le reportage. Autant qu’à la présentation des faits, il s’est toujours intéressé à l’exposé des idées ; autant qu’à l’analyse des situations, il s’est attaché à la critique des intentions. Par là, il est fondamentalement différent du journalisme factuel anglo-saxon selon lequel la nouvelle doit être nettement séparée de son commentaire, et du journalisme analytique, quasi pédagogique, allemand, plus préoccupé de traiter des sujets que de décrire des faits. On peut s’interroger à ce sujet sur la règle du journalisme anglo-saxon, "les faits sont sacrés, le commentaire est libre" ; souvent cité par les journalistes français, ce principe est bien rarement respecté car il est, en réalité, à l’opposé des traditions du journalisme français, et sans doute aussi des attentes de leurs lecteurs. Depuis la fin de l’Ancien Régime, les journalistes français assimilent la liberté de la presse à la liberté d’expression et se sont assez peu préoccupés de la liberté d’investigation ou d’accès aux sources.

Parmi les raisons qui peuvent expliquer ce goût naturel du journalisme français pour le jugement et l’analyse subjective et son relatif mépris pour le témoignage "objectif" du reportage, on peut en retenir deux.

La première tient à ce que l’on peut appeler l’ambition littéraire des journalistes, qui se sont longtemps considérés plus comme des hommes de lettres en devenir que comme des observateurs des événements ; de fait, la partie culturelle et les œuvres de fiction dans le contenu des journaux ont toujours été en France relativement importantes par rapport aux articles d’actualité.

La seconde tient à l’histoire : la presse française jusqu’à l’avènement de la IIIe République, a été soumise à une forte contrainte des autorités gouvernementales et la liberté d’investigation des journalistes français s’en est trouvée largement limitée.

L’État, fortement centralisé et exerçant, à la différence des États-Unis par exemple, une influence décisive dans tous les secteurs de la vie politique, économique et même culturelle, contrôlait les principaux réseaux d’information et était, par son administration et ses services diplomatiques, la principale source de nouvelles. La presse française fut donc souvent contrainte de s’en remettre, pour l’essentiel, aux sources gouvernementales et le moteur du journalisme fut, non pas comme aux États-Unis ou en Grande-Bretagne la chasse aux nouvelles, mais la critique d’une information officielle. Dès le milieu du XIXe siècle, alors même que la tutelle officielle se desserrait progressivement jusqu’à s’effacer entièrement, les services de l’Agence Havas, par leur abondance, perpétuèrent cette habitude et en firent une commodité. Encore aujourd’hui, il est clair que par l’étendue, la variété et la qualité de ses services, l’Agence France-Presse allège la charge des journaux et favorise leur tendance à traiter l’actualité au second degré, celui non de la collecte des faits mais celui de l’analyse réflexive et critique.  
Alors même qu’aujourd’hui, les journalistes français se réclament d’un nouveau journalisme d’investigation « à l’américaine », ils s’en remettent, en fait pour l’essentiel de leurs informations à des sources institutionnelles gouvernementales, administratives ou autres. Il est caractéristique que les grands noms du journalisme français ont été, et sont encore souvent, des polémistes, des essayistes ou des hommes de lettres.

**Pierre Albert, *La Presse française*, Notes et études documentaires, la Documentation française, 1998**

**2. Hubert Beuve-Méry, le fondateur (1902-1989)**

« II signait Sirius. Ce simple paraphe signalait à ses lecteurs une distance exigeante avec les soubresauts de l’actualité. Hubert Beuve-Méry, directeur-fondateur du *Monde*, professait naturellement le recul comme une vertu cardinale. Breton austère, voire janséniste, il aurait fort bien pu être recteur ou maître des novices… […] Combien de fois s’est-il répété la litanie de Charles Péguy, l’un de ses maîtres : "*Dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dire bêtement la vérité bête, ennuyeusement la vérité ennuyeuse, tristement la vérité triste*" ? Dire "non", aussi. Avec intransigeance et éclat, orgueil et désenchantement. Correspondant du *Temps* à Prague en 1938, il démissionne lorsque ce quotidien salue les accords de Munich, aux termes desquels la France et l’Angleterre plient devant Hitler et ses revendications territoriales en Tchécoslovaquie. Ainsi regimbe-t-il souvent durant les années 30, prompt à se rebeller contre les mœurs d’une presse trop docile devant le pouvoir et dont le sensationnalisme constitue le péché mignon.  
CONTRE LA PRESSE "POURRIE"

Tour à tour correspondant du *Matin* et du *Petit journal*, il découvre avec écœurement les libertés prises avec les faits les plus avérés par ces quotidiens et la corruption acceptée par ses confrères. […] De cette presse-là, de cette "*pourriture*" (les mots crus ne l’effrayaient pas), il conservera comme la brûlure d’une gifle. Voilà une certaine idée du journalisme qui le désigne, au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour prendre la direction d’un nouveau quotidien du soir, Le Monde, installé rue des Italiens […] Instruit par l’expérience, inflexible et prudent, ce plébéien aux allures aristocratiques veillera scrupuleusement à son indépendance politique et financière. À ceux qui attendent sa chute, ne pouvant croire que les lois du capital puissent s’incliner devant son obstination, il répond avec hauteur : "*Nous sommes* pauvres *et entendons le rester.*" La femme d’un rédacteur venue se plaindre de la modicité des revenus de son mari s’entend rétorquer : "*Est-ce que les femmes de pasteur se plaignent ?*" Sans appel… Il flotte alors au *Monde* le parfum singulier des institutions ecclésiales ou, mieux encore, des ordres de chevalerie. […] Par sa rigueur, l’ancien Petit Chose s’impose rapidement comme le "Patron". Alors que tant d’autres dans cette profession gouvernent dans l’énervement et les cris, lui se contente, au choix, de plisser les paupières ou de quelques mots grommelés, aussitôt "traduits" par ses plus proches coadjuteurs. Cette alchimie-là suffit à asseoir son autorité. Face au tohu-bohu médiatique naissant, il choisit instinctivement l’ombre. Et des engagements sans concession. […] Ses éditoriaux à contre-courant des idées à la mode lui confèrent un magistère inédit. "*Il y a des vérités qu’il faut, pour parler comme Péguy, gueuler envers et contre tous*, observera-t-il. *Il fallait que Zola écrive son fameux "J’accuse…", à tous risques pour lui, pour obtenir la révi­sion du procès du capitaine Dreyfus."* Nous sommes loin des dissertations de potaches sur les vertus supposées de l’objectivité. Bien au contraire, Sirius insiste sur la nécessité d’un contre-pouvoir journalistique alors que la télévision d’État commence à trôner dans les salons des Français. Durant dix ans, de 1958 à 1969, de Gaulle sera son fantôme, lui donnant souvent matière à de rudes philippiques. "*Il était trop gaullien pour être gaulliste*", relève André Fontaine, l’un de ses successeurs. Trop journaliste, aussi, pour limiter son horizon.  
Son respect d’une étiquette bourgeoise et son classicisme dans la forme ne pouvaient longtemps masquer son anticonformisme. À des confrères qui lui demandaient, au terme de vingt-cinq années de direction du *Monde*, sa définition du métier, il répondit simplement, à mots comptés : "*Être… féminin. Ne pas ennuyer, intéresser, émouvoir, apprendre, distraire.*"

**Portrait d’un quotidien, supplément du Monde, février 1998.**

**3. Le médiateur en position d’arbitre**

Face aux pouvoirs établis, le journalisme se présente volontiers comme un contre-pouvoir. Devenu  un pouvoir, ne doit-il pas être borné, lui aussi, par un contre-pouvoir ? C’est cette fonction que le médiateur, au *Monde*, tente partiellement de remplir. La direction du journal l’a chargé de veiller à l’application des règles professionnelles et déontologiques imposées aux journalistes pour que ceux-ci n’abusent pas de leur pouvoir.

Ces règles, fixées par des chartes et, dans certains cas par des lois, donnent au lecteur la garantie que leur journal les informe aussi honnêtement, aussi exactement, aussi objectivement que possible, qu’il respecte le pluralisme et la diversité dans l’expression des opinions, qu’il ne porte pas atteinte aux droits des individus ni au secret de leur vie privée, bref qu’il s’efforce de satisfaire aux exigences de la vérité, de la rigueur, de la probité. Il appartient donc au médiateur de s’assurer que ces principes, qui définissent le "contrat de lecture" passé avec les lecteurs, soient scrupuleusement observés. […]  
Le médiateur, informé des reproches adressés à la rédaction, a pour responsabilité de rendre, en toute indépendance, un arbitrage. Dans le courrier qu’il adresse, en retour, aux lecteurs mécontents ou dans l’avis qu’il publie, chaque semaine, dans *Le Monde*, après examen de leurs plaintes, il indique s’il juge ou non, leurs critiques fondées. Les journalistes ont-ils enfreint les règles qui sont censées assurer la qualité de leur travail ? Ou bien le désaccord exprimé par le plaignant ne relève-t-il que d’une divergence d’opinion, voire d’un malentendu ? Le médiateur donne donc raison tantôt au lecteur, tantôt au rédacteur.

Bien entendu, son verdict mécontente nécessairement l’un ou l’autre, mais au moins son intervention permet-elle de porter le débat sur la place publique.

Sa mission est de rappeler sans cesse à la rédaction les règles d’or qui organisent les droits et les devoirs de la presse, en particulier dans un journal comme *Le Monde* dont les journalistes sont les principaux actionnaires : l’indépendance par rapport à tous les pouvoirs, l’exercice de l’esprit critique, le souci permanent de la vérification, du recoupement, de la précision, la volonté clairement affirmée de dissocier l’information du commentaire, l’aptitude à reconnaître ses erreurs et à les rectifier, le respect des personnes, etc. Il revient au médiateur de faire comprendre aux rédacteurs que les lecteurs sont attentifs à l’application de ces principes et prompts à réagir dès qu’ils les jugent transgressés.

Mais, dans le même temps, le médiateur a pour tâche de faire comprendre aux lecteurs comment travaillent les journalistes, pourquoi il leur arrive de se tromper, quelles difficultés ils rencontrent dans l’exercice de leur métier - non pour les excuser, mais pour éviter malentendus et procès d’intention.

Ainsi peut se développer, par l’intermédiaire du médiateur, qui justifie par là le titre même de sa fonction, un dialogue nourri entre lecteurs et rédacteurs. Dialogue qui tourne parfois à la polémique tant la passion est vive dès lors qu’est en jeu la relation de chacun à son journal quotidien. Dialogue nécessaire toutefois, non seulement pour tenter de dissiper la méfiance qui, à en croire les sondages, tend à se creuser entre les uns et les autres, mais aussi et surtout pour reconnaître au lecteur le statut légitime de partenaire. Dialogue indispensable pour qui considère la presse comme un instrument décisif de discussion publique, et ses lecteurs, aussi bien que ses journalistes, comme des acteurs à part entière de la vie démocratique.

**Thomas Ferenczi, *Portrait d’un quotidien*, supplément du *Monde*, février 1998**

**Indices paratextuels :**

* Genre : Notes et études documentaires, la Documentation française
* Titre : « Des traditions journalistiques originales » extrait de *La Presse française*
* Auteur : Pierre Albert
* Date de publication : 1998

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Idées générales (IG)** | **Idées principales (IP)** | **Idées secondaires (IS)** |
| I Le journalisme à la française ou l’expression d’idées. | 1 Le journalisme français préfère la chronique et le commentaire à la relation des faits. | A Il est différent du journalisme anglo-saxon qui s’intéresse d’abord aux faits et les sépare du commentaire. |
|  |  | B Il est différent du journalisme allemand, plus préoccupé de traiter des sujets que de décrire des faits. |
|  | 2  Cette tradition prend sa source dans les attentes des lecteurs et dans la liberté d’expression conquise depuis la fin de la monarchie. |  |
|  | 3 De plus le journaliste français se veut un « homme de lettres ». | A Œuvres culturelles et ouvrages de fiction ont été plus importants que les témoignages d’actualité. |
|  | 4 Enfin la presse a été étroitement surveillée par le pouvoir politique jusqu’à la fin du XIXe siècle. | A Sa liberté d’enquêter en a été réduite. |
|  |  | B Sa source d’information principale était officielle. |
|  |  | C La création de l’agence Havas, au milieu du XIXe siècle a entretenu ce désintérêt pour la recherche personnelle d(informations comme aux États-Unis. |
|  | 5 Aujourd’hui les journalistes privilégient encore l’analyse et l’interprétation des informations que leur fournit l’agence France-Presse. | A Bien qu’ils revendiquent un exercice du métier à l’américaine. |
|  |  | B Leurs sources restent officielles et administratives. |
|  | 6 Les grands noms restent des hommes de lettres. | A D’ailleurs le prix annuel qui récompense le meilleur journaliste porte le nom d’Albert Londres, un « reporteur » qui a puisé dans les techniques d’enquête naturalistes de Zola. |

**Indices paratextuels :**

* Genre : article de journal
* Titre : « Hubert Beuve-Méry, le fondateur (1902-1989) » extrait de *Portrait d’un quotidien*, supplément du *Monde*
* Auteur : inconnu
* Date de publication : février 1998

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Idées générales (IG)** | **Idées principales (IP)** | **Idées secondaires (IS)** |
| II Les vertus et les idées d’un grand patron de presse, fondateur du journal *Le Monde*. | 1 Il a manifesté recul et rigueur morale. | A Il s’est attaché à la vérité toute simple. |
|  |  | B Il a su s’opposer à l’opinion ambiante : il démissionne du « Temps » lors de l’annexion des Sudètes en 1938 ; il fustige une presse trop complaisante à l’égard du pouvoir dans les années 30. Il refuse le recours au sensationnel. |
|  | 2  Il s’est élevé contre la déformation des faits et la corruption de ses confrères. | A Lors de son passage au « Matin » et au « Petit journal ». |
|  | 3 Désigné comme directeur du « Monde », il cherchera avant tout à préserver son indépendance politique et financière. | A Il prône une rigueur de gestion quasi monastique. |
|  | 4 Il se montre un patron réservé et prudent. | A Loin de l’agitation médiatique. |
|  | 5 Il souhaite un contre-pouvoir journalistique. | A Ses éditoriaux heurtent l’opinion. |
|  |  | B Il veut contrebalancer l’influence grandissante de la télévision, instrument du pouvoir dans les foyers. |
|  |  | C Il s’oppose au général de Gaulle de 1958 à 1969 bien que gaullien lui-même. |
|  | 6 Finalement, il a défendu un journalisme au service de ses lecteurs. | A Distraire, enseigner, émouvoir |
|  |  | B Derrière un classicisme de façade. |

**Indices paratextuels :**

* Genre : article de journal
* Titre : « Le médiateur en position d’arbitre » extrait de *Portrait d’un quotidien*, supplément du *Monde*
* Auteur : Thomas Ferenczi
* Date de publication : février 1998  
  → C’est le texte le plus substantiel, c’est lui qui va indiquer la problématique.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Idées générales (IG)** | **Idées principales (IP)** | **Idées secondaires (IS)** |
| III Comment sont respectés les droits des lecteurs et les devoirs des rédacteurs au « Monde » ? | 1 Le médiateur est chargé de limiter les abus du pouvoir grandissant des journalistes. | A Il est chargé par la direction de veiller au respect des règles d’éthique professionnelle. |
|  | 2  Il est garant auprès des lecteurs des règles de liberté d’expression, de probité, de vérité, de respect de la vie privée. | A Ces règles sont internes ou issues de lois. |
|  |  | B Elles constituent l’engagement du journal à l’égard de ses lecteurs. |
|  | 3 Il rend des arbitrages à la suite de plaintes de lecteurs. | A Par lettre ou par publication d’avis chaque semaine |
|  | 4 Il est surtout chargé de rappeler à la direction les devoirs de la presse : objectivité, indépendance, vérification des informations… | A Ce que le lectorat attend des rédacteurs. |
|  | 5 Il doit aussi rappeler aux lecteurs les difficultés du métier de journaliste | A Pour éviter les malentendus et les procès d’intention. |
|  | 6 Ainsi se crée un dialogue permanent entre lecteurs et journalistes, garantie d’une vraie démocratie. | A Qui n’est pas exempt de passion. |
|  |  | B Pour combattre la méfiance qui se développe. |

**b) Constitution du plan détaillé**

* Détermination de la problématique (qui est plus précise que le thème) :

Comment concilier les droits des lecteurs et les devoirs des journalistes aujourd’hui en France ?

ou  
La presse peut-elle exercer sa mission d’information malgré les multiples pressions qui s’exercent sur elle aujourd’hui en France ?

* Élaboration du plan

Nous aurions pu retenir le plan général : problèmes, causes, solutions :

1. La presse est devenue un contre-pouvoir puissant.
2. En raison d’un passé combatif, de la stature de certains de ses journalistes, mais risque de succomber sous la corruption ou la collusion avec le pouvoir politique.
3. Elle doit donc rechercher son indépendance financière et assurer sa liberté d’expression tout en respectant une déontologie stricte.

Ce plan est toutefois banal et surtout déséquilibré. Nous lui préfèrerons un plan analytique permettant de décrire quelques aspects qui définissent le métier de journaliste aujourd’hui (ce qui serait le thème) :

* **La mission de la presse**
  + III  4 = I 2 = II 2 = III 2
  + II 1
  + II 5
  + II 6
* **Les pressions externes**
  + I 4
  + II 3
  + II 4
  + III 3
  + III 6 A B
* **Les obstacles internes**
  + I 1
  + I 3
  + I 5
  + I 6
  + III 1
  + III 5

**c) Rédaction**

**Introduction**

Perçue de plus en plus comme un contre-pouvoir, la presse est le lieu de combats sournois.  
C’est ce que nous montre le dossier constitué de trois documents : le premier intitulé « Des traditions journalistiques originales » extrait de *La Presse française* par Pierre Albert ; le second et le troisième, des articles de journal, extraits de *Portrait d’un quotidien*, supplément du *Monde* de février 1998 : « Hubert Beuve-Méry, le fondateur (1902-1989) » d’auteur inconnu, et « Le médiateur en position d’arbitre » de Thomas Ferenczi.

Dans ces conditions, les journalistes français peuvent-ils exercer aujourd’hui sereinement leur mission d’information du public ?

Cette mission, qui s’appuie sur plusieurs valeurs éthiques et intellectuelles, entre en conflit avec des pressions externes et se heurte aussi à des obstacles internes.

**Développement**

**1re partie :** Aujourd’hui un public éclairé attend de la presse objectivité, indépendance, vérification des informations… Ce désir prend sa source dans une tradition de liberté d’expression conquise depuis la fin de la monarchie. Aussi refuse-t-il, comme hier Hubert Beuve-Méry, fondateur du journal « Le Monde », la déformation des faits et la corruption des journalistes. Il souhaite le respect de la vie privée, des règles de liberté d’expression, de probité, de vérité.

Ce grand patron a façonné le journalisme actuel en manifestant du recul à l’égard des événements et une grande rigueur morale. Surtout il l’a soustrait de la tutelle étatique, à la différence de la télévision envahissante. Finalement il a défendu un journalisme humain au service de ses lecteurs.

**2e partie :** Cet idéal s’affronte à des pressions extérieures. Si l’on regarde l’histoire de notre pays, on constate que la presse a été étroitement surveillée par le pouvoir politique jusqu’à la fin du XIXe siècle. Plus près de nous, il y a cinquante ans, lorsqu’il a été appelé à diriger « Le Monde », Hubert Beuve-Méry a cherché avant tout à préserver son indépendance politique et financière. Aujourd’hui encore, le médiateur du journal rend des arbitrages à la suite de plaintes de lecteurs. Ainsi, malgré les passions et la méfiance qui se développe, se crée un dialogue permanent entre lecteurs et journalistes, garantie d’une vraie démocratie.

**3e partie :** Plus pernicieux, les obstacles internes pourraient entraver cette mission d’information indépendante. D’abord par tradition, le journalisme français préfère la chronique et le commentaire à la relation des faits. Aujourd’hui encore, les journalistes privilégient l’analyse et l’interprétation des informations que leur fournit l’agence France-Presse et bien qu’ils revendiquent un exercice du métier à l’américaine, leurs sources restent officielles et administratives. Enfin il faut bien admettre qu’en France, pour se faire un nom dans le journalisme, il vaut mieux être un homme de lettres.

Plus subtile, une des dérives actuelles de la presse se situe dans les abus de pouvoir des journalistes, que le médiateur est chargé de limiter. De même les arbitrages rendus par ce dernier rappellent aux lecteurs les difficultés du métier.

**Conclusion**

Le métier de journaliste est devenu aujourd’hui un véritable contre-pouvoir. Pour garder son rang, il doit se défendre plus que jamais des pressions politiques et financières et échapper à ses vieux démons de personnalité et de prétention littéraire.

Dans ce contexte, des institutions comme le médiateur ou l’actionnariat des journalistes constituent des pare-feu originaux. [élargissement contenu dans le dossier]

Ou  
Ce nouveau pouvoir est souvent réprimé et il n’est pas étonnant que les journalistes s’inquiètent de l’augmentation du nombre de confrères mis sous les verrous dans plus de cent pays. [élargissement extérieur au dossier]

On peut noter que le prix Albert Londres, créé en 1933 pour récompenser le meilleur journaliste de l’année, se réfère à un grand « reporteur » des débuts du XXe siècle dont les séries d’articles s’inspiraient autant des techniques du roman naturaliste que des règles du reportage journalistique.

Dossier tiré de « Français au BTS » de I. Mimouni, L. Allard, J. Bonetti, I. Canu, J.-Ph. Roussel ed. Foucher 2001.